



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonction publique et réforme de l'Etat : personnel

Question écrite n° 60575

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat de bien vouloir lui communiquer le nombre de fonctionnaires relevant de son ministère devant partir à la retraite en 2001.

Texte de la réponse

Pour l'exercice de ses attributions, le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat dispose de la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) et de la délégation interministérielle à la réforme de l'Etat (DIRE), qui sont deux services du Premier ministre. La gestion des personnels du ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat est effectuée par le secrétariat général du Gouvernement. Les fonctionnaires relevant de la direction générale de l'administration et de la fonction publique et de la délégation interministérielle à la réforme de l'Etat devant partir à la retraite en 2001 sont au nombre de deux.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60575

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2001, page 2537

Réponse publiée le : 11 juin 2001, page 3406